L'Azinat

Feuille d'information de l'Association Biert Aoué

N° 18 **Avril 2007**

Date du numéro précédent : **mars 2007**

Biert Aoué est une association ayant pour objet le développement de la vie culturelle, sportive et des loisirs, ainsi que la mise en valeur du patrimoine de la commune de Biert. Son siège social est à la mairie de Biert.

Tél : 05 61 66 07 26 / 06 86 72 19 94 Fax : 05 61 96 95 25 secretaire@biert.com

Des danseurs partent…

Il est tout à fait inhabituel que l'Azinat paraisse deux mois de suite. Les évènements que nous avons vécus en février et mars justifient que nos adhérents reçoivent une information sur le fait marquant pour la vie de notre association qu'est le départ d'une majorité des danseurs qui constituaient, au sein de Biert Aoué, le groupe Léï dé Biert.

Dans le précédent numéro, paru début mars, nous avions évoqué les "turbulences" qui agitaient notre association, après l'AG du 10 février.

Dans ce numéro, nous faisons, pour ceux de nos adhérents qui n'ont pas vécu de près ces évènements, l'historique de l'évolution ayant abouti à la décision prise par une majorité de danseurs, de fonctionner dans un autre cadre en créant une nouvelle association (voir page 2 : " Séparation : Histoire en sept actes").

La Rédaction

D'Oc e d'Alhors

C'est le nom du groupe qui animera le bal de la Fête à l'ancienne le 21 juillet. C'est un groupe du Limousin.

D'Oc rappelle son appartenance à l'Occitanie, et *d'Alhors* souligne son ouverture aux patrimoines musicaux d'autres régions et pays.

Moyenne d'âge de ses sept musiciens : 30 ans.

Instruments :
Guitare, vielle, chabrette limousine, accordéons diatonique et chromatique, flûte, percussions et chant.

L'été 2007

Fête à l'ancienne : Samedi 21 juillet
Les Jeudis biertois : Conférence ou Cinéma les 2 / 16 / 23 et 30 août
Exposition artistique : Jeudi 9 et vendredi 10 août
Vide grenier : mercredi 15 août
Concert vocal : samedi 25 août

Fête à l'ancienne 21 juillet

Cette année l'accent sera mis sur les vieux métiers et les jeux anciens. Durant l'après-midi du samedi: on verra des artisans au travail, des exposants-vendeurs, des ateliers de poterie pour enfants, des ateliers de danse pour adultes, le jeu de quilles, un "*Défilé des vieux métiers*"…

Les Biertois et amis de Biert désireux de participer à la réussite de cette fête sont cordialement invités à une réunion de préparation qui se tiendra dans la salle multi-activités

samedi 5 mai à 14h30

Adhésions 2007

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à votre adhésion 2007.

Chèque de 10 euros à envoyer à
Biert Aoué Mairie 09320 Biert
en indiquant nom, prénom et adresse de l'adhérent.

Pour recevoir l'Azinat à domicile :

Nous faire parvenir, pour l'année, trois enveloppes timbrées à votre adresse. Ou encore, vous nous indiquez votre adresse électronique.

Séparation : Histoire en sept actes

Premier acte : *6 janvier 2007*. Douze membres du groupe *Léï dé Biert* se réunissent et établissent une Feuille de route pour préparer la Fête du 21 juillet. Ont été tenus à l'écart de cette réunion des danseurs et des musiciens, tous parmi les aînés et particulièrement impliqués dans cette fête à l'ancienne. En l'apprenant ils éprouvent un sentiment de malaise devant une attitude perçue comme une défiance d'une partie du groupe *Léï dé Biert* envers une autre.

Acte II : *13 janvier. Conseil d'Administration*. Examen du programme de la Fête à l'ancienne. Toutes les propositions des danseurs sont acceptées sauf une : le groupe proposait de ne pas faire appel à un traiteur, mais de faire venir 3 ou 4 prestataires (pizzas, crêpes, paëlla…), les convives allant s'acheter ce qu'ils veulent à qui ils veulent. Le CA a imposé qu'en parallèle à ce système de repas libre, les personnes qui le souhaitent puissent réserver un repas traditionnel servi assis, avec appel à traiteur.

Acte III : *10 février. Assemblée Générale.* Comme chaque année il y a lieu de procéder à un renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Sur un total de 15 sièges, 8 ne sont pas soumis à renouvellement (dont 6 sont occupés par des danseurs de *Léï dé Biert* : Barbara, Julia, Odile, Brigitte, Jean-Claude, Gérard Pagès ; les deux autres par Gérard et Françoise Daurèle), tandis que 7 sièges sont à pourvoir par élection. Onze candidats se présentent. Sont élus les quatre sortants (Guy, André, Denise, Josèphe), ainsi que trois nouveaux candidats tous non-danseurs (Germaine, Marinette, René). Ne sont pas élus les quatre nouveaux candidats issus du groupe de danse (Peter, Patricia, Jean-Pierre, Christian). L'un d'eux exprime en séance le sentiment qu'on vient de vivre quelque chose de grave, conséquence selon lui d'une volonté délibérée d'écarter du CA les danseurs des jeunes générations.

Acte IV : *12 février*. Le Président Guy Prince, prend l'initiative d'une réunion d'apaisement avec trois représentants des danseurs : Serge, Peter et Christian, à laquelle il participe accompagné de Gérard Pagès. Diverses mesures sont proposées, dont des modifications aux statuts de l'association concernant la composition du CA, ainsi que les modalités de candidature au Conseil.

Acte V : *23 février*. Lettre collective adressée au président par 23 danseurs, dont 9 Biertois. Cette lettre ne fait pas état des propositions précitées, mais demande que l'activité *Danses traditionnelles* fonctionne en section autonome, sur le modèle des sections autonomes des Foyers ruraux.

Acte VI : *10 mars. Réunion du CA,* au cours de laquelle le Président analyse les arguments avancés pour créer une telle section autonome. Il expose que le mode de fonctionnement préconisé ne ferait qu'alourdir le système, sans augmenter l'autonomie dans la gestion interne du groupe, laquelle existe déjà totalement dans les faits. Il soumet au CA une réponse en ce sens, qui est approuvée (par 11 voix contre 4), et adressée le jour même aux 23 signataires de la lettre collective.

Acte VII : *11 mars*. Quinze danseurs adressent à Guy Prince une lettre annonçant leur "*décision de fonctionner dans un autre cadre en créant une nouvelle association.*"

Le rédacteur de cet historique pense qu'au delà du caractère passionné qui a pu animer les uns ou les autres au cours de ces évènements, la solution de séparation qui a prévalu s'inscrit dans une logique naturelle.

Certes, le groupe de danse *Léï dé Biert* a été le fleuron de l'association *Biert Aoué*. Beaucoup se souviennent de sa naissance, au cours de l'année 2001. Cette année-là, 28 danseurs et musiciens, tous Biertois, avaient voulu se réunir pour fêter avec des danses d'époque, l'acte fondateur de leur Commune en 1851. Avec le temps, une évolution s'est produite. Dans un esprit d'ouverture jamais démenti, le groupe a accueilli de plus en plus de membres venus de villages voisins dont les motivations étaient majoritairement centrées sur la pratique des danses traditionnelles, sans relation avec la vie culturelle et l'histoire biertoises, lesquelles constituent à la fois le fondement et le but statutaire de notre association.

Notre point de vue est que chacun doit être à l'aise dans la structure associative qu'il a choisie. Il vaut mieux deux associations qui fonctionnent en bonne intelligence, chacune ayant des adhérents en phase avec les objectifs de l'association, plutôt, qu'une seule, minée par des divergences de motivations.

Jean-Claude Marcel, Secrétaire de *Biert Aoué*

Nota *: Les personnes qui désireraient prendre connaissance des documents cités (lettres, CR de réunions…) pourront les obtenir sur simple demande (avec enveloppe pour la réponse) auprès du secrétariat de l'association.*